

Envoi : 27/06/2017

Réception par le Préfet : 27/06/2017

Publication : 30/06/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

COMMUNICATION
GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE
EXERCICE 2016

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme JENN donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.
M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.
Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT.
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

- VU L'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L 3211-2 al. 2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation au Président du Conseil départemental en matière d'emprunts et d'opérations financières,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-3-1-3 du 2 avril 2015 et n° CG-2015-4-1-4 du 16 avril 2015 leurs annexes relatives aux délégations de compétences du Conseil départemental au Président du Conseil départemental,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2016-2-1-4 du 18 mars 2016 relative au projet de budget primitif 2016,
- VU les délibérations du Conseil départemental n°CG-2016-3-1-5 du 24 juin 2016, n°CD-2016-4-1-2 du 14 octobre 2016 et n°CD-2016-5-1-1 du 2 décembre 2016 relatives aux Décision Modificative n° 1, 2 et 3 du budget 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

➤ donne acte au Président de la communication relative à la gestion de la dette départementale en 2016.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Acte est donné